

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MÉKINAC**

Saint-Tite, le 8 octobre 2025

À : Tous les maires de la
MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le quinzième jour d'octobre deux mille vingt-cinq (15/10/2025) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Greffière-trésorière

NG

-
1. Ouverture de la séance;
 2. Adoption de l'ordre du jour;
 3. Dépôt d'un procès-verbal de correction pour la séance du 18 juin 2025;
 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 août 2025;
 5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 septembre 2025;
 6. Adoption des comptes à payer;
 7. Correspondance;
 8. Ressources humaines :
 - a) Embauche d'un technicien en évaluation foncière résidentiel;
 - b) Embauche d'un conseiller en accueil et intégration des nouveaux arrivants;
 9. Fonds Région Ruralité (FRR) :
 - a) Volet 2 et 3 – Développement territorial et vitalisation :
 - i. Adoption du cadre d'intervention modifié;
 10. Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC);
 11. Fermeture d'Espace Mékinac;
 12. Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Énercycle);
 13. Avis de conformité du règlement omnibus numéro 303-2025 de la municipalité d'Hérouxville;

14. Varia :
 - a)
 - b)
 - c)
15. Questions de l'assemblée;
16. Levée de l'assemblée.



Nathalie Groleau,
Greffière-trésorière